

P R O G R A M M E

Entrepreneurs **Positifs!**

Election à la Présidence de la **CGPME13**



*Nous sommes
des entrepreneurs
comme vous !*



www.alain-gargani.fr



*Comme nous, devenez
des entrepreneurs positifs.*

Entrepreneurs Positifs !

Entrepreneurs
Positifs!

Pour le Commerce, le Service, l'Industrie et l'Artisanat

Nous choisissons d'être des **entrepreneurs Positifs**.

Et nous l'affirmons, oui, la CGPME13 est le syndicat patronal, force d'avenir.

Ce programme est le résultat de rencontres et d'échanges avec plus de 450 chefs d'entreprises. 50 Entrepreneurs Positifs, des femmes et des hommes, rassemblés autour de ce projet, se sont engagés à le mettre en œuvre.

Je suis particulièrement fier et heureux de travailler à leurs côtés et d'être candidat à la présidence. Pour défendre l'intérêt général de nos entreprises, ces femmes et ces hommes sont prêts à se mobiliser. Car ils ont les moyens d'actions et d'influence : une influence qui fait la différence. Ils sont prêts à faire rayonner notre syndicat patronal dans chaque entreprise du département auprès de chaque acteur économique influent.

Ils sont enthousiastes, déterminés et compétents.

Notre choix est fait : nous ne suivons pas, nous ne subissons pas, nous agissons.

Pour cela, nous avons défini 3 priorités :

- 1** *Représenter et défendre vos intérêts de Chef d'Entreprise Patrimonial*
- 2** *Faire progresser l'entrepreneur tout au long de la vie de son entreprise*
- 3** *Etre l'accélérateur de votre business*

***Nous sommes des entrepreneurs comme vous,
Comme nous, devenez des entrepreneurs positifs.***

L'équipe d'Entrepreneurs Positifs

1 Représenter et défendre vos intérêts de Chef d'Entreprise Patrimonial

Notre objectif prioritaire en tant que syndicat patronal est la défense et la représentation des intérêts des chefs d'entreprise patrimoniaux.

7 champs d'action pour réaliser notre mission

- 1.1 - Être force de propositions**
- 1.2 - Exercer une influence**
- 1.3 - Être des mandataires actifs**
- 1.4 - Communiquer avec « Réactivité »**
- 1.5 - Développer la représentation des Artisans et Commerçants**
- 1.6 - Déployer notre présence sur les Territoires**
- 1.7 - Accroître nos effectifs**
- 1.8 - Optimiser notre structure**

« Ne faiblissez pas, n'abandonnez jamais, jamais, jamais ! »
Winston Churchill

1.1 – Être force de propositions

Par le « Livre Bleu », la CGPME13 affirme son positionnement : être un acteur de son territoire, porter des solutions réalistes et nécessaires pour améliorer le quotidien de nos entrepreneurs.

Notre choix : travailler sur des sujets brûlants tels que la métropolisation, le prolongement des zones franches urbaines, l'allègement de la fiscalité, la défense des commerçants et des artisans, la proposition de création d'une « Zone d'Emploi Prioritaire »,

Des outils pour être opérationnel :

- Constituer et animer un groupe de travail « Livre Bleu »
- Faire du lobbying auprès des élus et institutions
- Communiquer régulièrement dans les médias
- Être force de propositions au niveau local, départemental, régional et national



Christophe
TOLMOS RIPOLL,



Yann
AIRAUDO

1.2 – Exercer une influence

La CGPME13 est l'interlocuteur régulier des acteurs incontournables de notre département.

Notre volonté est d'influencer nos partenaires politiques, économiques, syndicaux et institutionnels dans l'intérêt général des petites entreprises, commerçants et artisans.

Ainsi, pour exercer ce lobbying, nous identifions les actions suivantes :

- Organiser des déjeuners avec les leaders d'opinions politiques, économiques
- Rencontrer, de manière individuelle, les politiques, syndicats et institutions
- Participer aux événements professionnels (forum, meeting,...)
- Choisir un Entrepreneur, responsable des relations avec les représentants syndicaux des salariés



Fernand
PIETRI,



Frédéric
VERDET,



Mohamed
LAQHILA

1.3 – Être des mandataires actifs

Présente entre autre à l'URSSAF, au RSI, dans les conseils Prûd'hommaux, les Tribunaux de Commerce, la CCIMP, La CGPME13 défend et représente au quotidien les intérêts de nos entreprises.

Notre objectif est d'accroître son poids syndical dans l'ensemble de ses représentations.

Pour affirmer le positionnement des mandataires, nous sommes attentifs à :

- Partager une vision politique et un message syndical fort avec chaque mandataire de la CGPME13
- Dispenser une formation obligatoire à chacun des nouveaux mandataires
- Obtenir de nouveaux mandats pour porter les valeurs de la CGPME13.

1.4 – Communiquer avec « Réactivité »

Notre volonté : faire entendre la voix des entrepreneurs patrimoniaux sur tous les sujets d'actualité impactant notre vie.

Ainsi, la CGPME13 sera présente dans les débats et sur les médias (presse, réseaux sociaux ...)

Elle deviendra l'interlocuteur incontournable sur tous les sujets concernant notre avenir.

Pour assurer la pertinence de la démarche, nous prévoyons :

- De constituer un « Groupe Réactivité »
- D'être l'écho de vos préoccupations : chacun d'entre vous fait remonter des informations qui sont intéressantes à traiter
- De coopter 3 élus, chacun expert, sur la politique, l'économique ou le social. Ils recueillent et analysent l'actualité afin d'affirmer le positionnement de la CGPME13.



Philippe
GUENOUN,



Bernard
HOLASSIAN,



Frédéric
VERDET,



Jean-Pierre
KOLLER,



Romain
GIRAUD,



Sylvie
HABIB,



Paul André
GAY



Patrick
MASSAD



Frédéric
LALAU,



Stéphane
COLAPINTO,



Colette
WEIZMAN

1.5 – Développer les relations avec les Artisans et Commerçants

Notre responsabilité de CGPME est de développer la représentativité des Artisans et Commerçants.

Nous nous positionnons résolument en défenseur et protecteur du secteur du commerce et de l'artisanat, pour les accompagner dans les mutations économiques et les soutenir dans les démarches auprès des institutions.



Nicole
VERSPIEREN



Stéphane
AIACH



Christian
BIGLIA

Pour développer cette orientation, nous nous engageons à :

- Soutenir l'action Artisans De Notre Avenir (ADNA)
- Créer un maillage dans les principales villes du département avec les adhérents engagés
- Concevoir une animation semestrielle, en lien avec les structures existantes dans les différents secteurs d'activité ou géographiques
- Étudier l'ajustement de la cotisation annuelle

1.6 – Déployer notre présence sur les territoires

En tant que syndicat patronal, nous sommes attentifs au quotidien de tous les adhérents et aux difficultés qu'ils rencontrent.

Aussi, nous avons choisi de :

- Poursuivre et amplifier l'action de développement territorial initiée sur le Département
- Objectif : Salon de Provence, Martigues, Ouest Etang de Berre.
- Tisser ou nouer des relations avec les fédérations professionnelles
 - Renforcer les liens avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille Provence, la « Maison des Entreprises »



Lucie
**COHEN-
DESBLANCS,**



Eric
ETCHENIQUE

1.7 – Accroître nos effectifs

L'amélioration de l'accueil et de l'accompagnement des nouveaux adhérents est au cœur du développement.

Leur implication et leur adhésion à notre syndicat est le gage de notre efficacité.

L'objectif est de doubler notre effectif en 3 ans !

Pour ce faire, nous prévoyons de :

- Conserver les soirées « Accueil VIP »
- Créer une formation « Découverte de la CGPME13 »
- Accompagner chaque nouvel adhérent de manière individualisée, pendant 6 mois



Franck
SULEM



Jean-Pierre
FRANCOUL

1.8 – Optimiser notre structure

Fluidifier et faciliter notre fonctionnement permettra de faire évoluer positivement notre organisation patronale.

Ces évolutions essentielles assurent une meilleure visibilité pour l'adhérent, une implication plus facile des membres et une meilleure connaissance de notre organisation syndicale.

Elles garantissent que l'effort majeur est centré sur les actions.

Nous prévoyons plusieurs champs d'intervention, notamment :

- Réfléchir et travailler sur les statuts et le règlement intérieur afin de garantir un fonctionnement serein.
En particulier, soumettre une proposition forte « aucun membre élu ne pourra avoir de relations commerciales dans le cadre de son activité professionnelle avec la CGPME13 ».
- Créer un nouveau groupe : Les « Ambassadeurs de la CGPME13 »
Leur rôle : représenter notre syndicat dans leur environnement proche (zone d'activité, quartier, ...)
- Initier des rencontres mensuelles afin de créer un sentiment d'appartenance fort : les Jeudis de la CGPME, les Soirées des Projets
- Proposer des formations pour les adhérents engagés afin de mener à bien leurs responsabilités, notamment pour les présidents de commissions



Alexandra
BARBERIS,



Paul André
GAY

2 Faire progresser l'entrepreneur tout au long de la vie de son entreprise

Le chef d'entreprise est un spécimen original, souvent « le nez dans le guidon », parfois manquant du recul nécessaire pour prendre la meilleure décision.

Notre équipe propose un accompagnement adapté à chaque étape de la vie de l'entreprise : création, développement, survie, et transmission.

L'objectif est clair : aider le chef d'entreprise dans la pérennisation et le développement de son activité toujours dans un esprit positif.

2.1 - Pôle création

2.2 - Pôle développement

2.3 - Pôle entrepreneur plus

2.4 - Pôle transmission

2.5 - Cellules d'Experts

*« Il n'y a pas "un" caractère d'entrepreneur.
Mais il faut "du" caractère pour l'être. »*
Peter Drucker

2.1 – Pôle Création

La création d'entreprise est une des étapes la plus difficile pour un chef d'entreprise.

Le Pôle Création permet de briser l'isolement, surtout d'être épaulé dans la période délicate de création d'activité.

Pour atteindre cet objectif, voici les actions à mettre en œuvre :

- Fixer une Cotisation modérée sur les 3 premières années d'activité
- Concevoir un Pack Créateur :
- Un référent CGPME13 pour accompagner individuellement le créateur,
- Des rencontres avec des experts (fiscalistes, juristes, ...)
- Une cellule « reflexe » pour les Créateurs
- Fédérer les Créateurs d'Entreprise de la CGPME13 autour d'un club

2.2 - Pôle Développement

Notre engagement syndical doit s'affirmer aux côtés des entrepreneurs.

Voici les moyens et outils à actionner :

- Constituer un club MB VISION - Management Business Vision :
Chaque « club » comprend trente chefs d'entreprise.
Les rencontres mensuelles apporteront des éclairages de haut niveau sur le management.
- Animer les commissions de la CGPME13 :
Réfléchir et orienter nos actions vers le développement de nos entreprises.

2.3 – Pôle Entrepreneur Plus

« Entrepreneur Plus » a pour vocation d'être là, au bon moment, au bon endroit, pour répondre au SOS lancé par l'entrepreneur en péril, pour son entreprise et, ou pour lui-même.

Pour soutenir le Chef d'entreprise dans ce temps de crise majeure et l'accompagner dans la recherche de solutions, voilà les moyens identifiés :

- Nommer un membre référent unique et expérimenté
- Mobiliser les intervenants essentiels : banque, service juridique ...



Sarah
BOSI,



Frédéric
ALLES



Véronique
**BRUNET-
MANQUAT,**



Alyne
BOUX



Lucie
**COHEN
DESBLANCS,**



Dominique
GAVALT,



Karim
SABRI

2.4 – Pôle Transmission



Stéphane
SEGHERI

Les chiffres parlent d'eux-mêmes.

Aujourd'hui, les entrepreneurs qui souhaitent céder leur activité ont du mal à trouver la bonne formule pour rencontrer les repreneurs potentiels.

Notre objectif est d'une part de limiter la disparition des entreprises et la destruction des emplois et d'autre part de concevoir un lieu de confiance entre prospects potentiels

Pour ce faire, nous prévoyons de :

- Créer une commission transmission d'entreprises dont le rôle sera de recenser les dispositifs existants et d'organiser une fois par an une « Bourse entre cédants et repreneurs ».
- Mettre en place un référent transmission

2.5 – Cellules d'Experts

Ces 3 Cellules soutiennent l'efficacité du programme dédié au progrès des entrepreneurs :

- Cellule « Réflexe » : accompagner les créateurs dans les premiers pas de leurs projets
- Cellule « Expert » : ouvrir des voies dans les phases de développement des activités
- Cellule « Crise » : soutenir les entrepreneurs en grande difficulté



Jean Pierre
KOLLER



Hervé
BARREAU

3 Etre l'accélérateur de votre business

L'équipe "Entrepreneurs Positifs" a un objectif clair :

susciter un état d'esprit dynamique qui donne envie d'agir.

Concrétiser le développement de nos entreprises.

3.1 – Se rencontrer et progresser

3.2 – Disposer d'outils performants

3.3 – Agir en commissions

*« Lorsque les hommes travaillent ensemble,
les montagnes se changent en or. »*
Proverbe chinois

3.1 – Se rencontrer pour progresser

Créer des liens et des partenariats est une des motivations d'un chef d'entreprise qui s'engage.

Attentifs aux démarches initiées par d'autres CGPME et à l'écoute de vos préoccupations, nous avons conçu ou choisi 9 occasions de se rencontrer, simples à mettre en œuvre et en même temps efficaces :

Les Innovations des Entrepreneurs Positifs :

1. Rendez-vous des Réseaux

Nous offrons l'opportunité à chaque adhérent de rencontrer un interlocuteur unique, fin connaisseur des réseaux, qui saura les orienter compte tenu de leurs besoins.

2. Club Management Business Vision

Présenté dans le Pôle Développement, il permet aussi la création de partenariats

3. Table Ouverte

Chaque Ambassadeur de la CGPME13, adhérent engagé dans notre syndicat, organise dans sa zone d'activité, son quartier, des rencontres de chefs d'entreprise

4. Soirées des Projets

Chaque mois, les présidents de commissions présentent l'avancement des projets autour d'un intervenant expert qui anime la soirée.

5. Universités d'été

Au cours de l'été 2013, avec un thème choc « Accélérateur de votre business ».

Pour mobiliser et intégrer les entrepreneurs de notre département.

Les Succès ...à reconduire :

6. Soirées « Accueil VIP »

Ces soirées d'accueil sont indispensables pour faciliter l'intégration au sein de notre organisation.

C'est aussi l'occasion d'offrir une formation à la connaissance de notre syndicat.

7. Les Jeudis de la CGPME13

Le principe est simple : se retrouver autour d'un « Apéro » convivial, créer l'opportunité de rencontres et d'échanges de ses cartes de visite.

8. After-work

Poursuivre ce rendez-vous original : les rencontres chez les adhérents.

C'est un excellent moyen de faire connaître son entreprise et de partager un moment sympathique.

9. Déjeuner institutionnel

Nous pensons que ce lieu d'échanges et de rencontres avec des intervenants de haut niveau est un levier important pour influencer et proposer nos recommandations.

Nous souhaitons le mettre en place une fois par mois et sur tout le territoire.



Nathalie
BESSON,



Anne
ROSIER,



Sylvie
HABIB,



Frédéric
LALAU,



Hervé
BARREAU,



Bruno
LIOTTA,



Paul André
GAY



Frédéric
ALLES

3.2 – Disposer d'outils performants

Les nouvelles technologies sont le quotidien de nos entreprises !

Pour accompagner cette dynamique, la CGPME propose d'installer une plate-forme multi-fonctions ou réseau social exclusif pour :

- Créer du lien entre les adhérents et avec les élus du syndicat grâce à des forums
- Obtenir les informations utiles sur la gestion de son activité par les onglets thématiques
- Accéder facilement aux compétences et savoir-faire de l'ensemble des membres afin de nouer des relations d'affaire



Michel
PORTRAIT,



Romain
GIRAUD

3.3 – Les commissions

Les commissions de travail ont un rôle prépondérant dans notre vision de l'engagement syndical. Elles sont un moteur pour fédérer les adhérents. Elles sont aussi l'occasion de nourrir de leur savoir et de leur compétence de nouveaux projets.

Ainsi cette énergie déployée permet à notre syndicat d'être toujours plus performant pour la défense de nos intérêts patrimoniaux.

Afin de mener à bien ces actions, nous attachons une grande importance dans le choix des directeurs de commission. Pour les épauler, nous réaliserons une séance de travail pour définir une méthodologie commune : définition des objectifs, des moyens et bénéfices pour les adhérents. Ces projets sont au service de l'entrepreneur et du développement de son activité.

Les Innovations :

1. Passerelle Jeunes TPE-PME - Gilbert DERDERIAN

L'objectif est d'intégrer, former et fidéliser de nouveaux collaborateurs au sein de nos entreprises. Ce projet se concrétisera grâce à :

- Métiérama
- Des rencontres entreprises-étudiants
- Le développement des relations avec l'enseignement supérieur

2. Commission Innovation - Colette FARAVEL

L'objectif est d'être un outil de développement et de compétitivité pour l'entreprise

Ces actions s'articuleront ainsi :

- Rapprochement entre la recherche et les entreprises
- Connaissance des outils de l'innovation en matière d'accompagnement, de financement et de ressources humaines
- Veille sur les appels à projet et les dispositifs dédiés
- Création des bases d'un club d'entreprises innovantes, échanges avec Pacte PME

3. Commission TPE-PME et Handicap - Stéphane AIACH

L'objectif est d'enlever les tabous et faire connaître le handicap.

Le principe est de nouer un partenariat avec l'AGEFIPH et des associations spécialisées, et d'organiser des rencontres et des séances d'information.

4. Commission Développement Durable – RSE - Isabelle MARNATA - Romain GIRAUD

L'objectif est de rendre accessible une démarche de développement durable, écologique et responsable pour les entrepreneurs.

Le projet se réalisera grâce à des rencontres avec les experts du domaine, des propositions de conseils et d'études de projet, l'organisation d'un forum et la mise en œuvre de la convention avec l'ADEME.

6. Des Cellules d'experts - Jean Pierre KOLLER

L'objectif est de rassembler 30 chefs d'entreprise de secteurs d'activité différents pour mutualiser leurs réseaux et leurs compétences.

Les rencontres seront articulées en deux temps, d'abord un échange sur leurs problématiques, puis avec des experts : intervention extérieure pour développer leurs compétences.

Création d'une action de sensibilisation au développement de l'entreprise et d'un forum.

7. Création de la commission Marchés Publics - Corinne PENNACHIO

Vous informer de l'évolution des lois.

Mettre en place une veille pour créer ou organiser des regroupements d'entreprises et répondre aux appels d'offres de manière percutante.

8. Grands Projets - Hervé BARREAULT

Identifier les manifestations exceptionnelles (MP 2013) ou projets d'envergure (ITER, les Terrasses du Port, Euro-méditerranée...).

Nouer des partenariats pour développer des relations d'affaires.

Les Succès :

1. Commission Intelligence Economique - Jean-Paul GAY

L'objectif est d'utiliser l'intelligence économique comme un outil de performance et de compétitivité. Identifier et diffuser des informations stratégiques.

Les élus en charge de cette commission réaliseront une veille ainsi qu'une revue de presse.

2. Commission Entrepreneuriat au féminin - Colette FARAVEL

L'objectif est de diriger, innover et accompagner.

Valoriser l'entrepreneuriat au féminin dans l'éducation, l'orientation et la formation supérieure, avoir une plus grande visibilité dans les médias, faciliter l'accès au financement et s'ancre dans les réseaux et les territoires.

3. Commission Emploi – Formation - Michel BARRAL

L'objectif est d'accroître la compétitivité de nos entreprises par la formation.

La formation peut être un outil de développement des compétences des collaborateurs, si on revient aux fondamentaux et si on se pose les questions suivantes :

Quels sont mes besoins ? De quelles compétences je dispose ? Quelles compétences me seront nécessaires pour combler mes besoins ? Quelles compétences rares je dois préserver ?

Plusieurs programmes sont prévus : Pack créateur, les clubs MB Vision, les programmes de formation. Des partenariats avec les OPCA, et notamment avec les AGEFOS, seront mis en place.

4. Commission MK COM (marketing communication) - Véronique BRUNET-MANQUAT

L'objectif est d'élaborer la stratégie de communication, de mettre en œuvre un plan de communication, et d'être garant des outils de la CGPME13 afin de faire rayonner notre institution.

5. Commission internationale - Georges BANTOS

L'objectif de la commission est d'initier et de conforter les adhérents de la CGPME13 dans leurs démarches à l'export.

6. Commission juridique et fiscale - Karim SABRI

L'ambition de la commission est de proposer aux adhérents un lieu d'échange et de discussion qui traiteront de divers sujets liés au calendrier comptable, juridique et fiscal de l'entreprise ainsi que d'apporter une information précise sur les sujets d'actualités.

7. Commission des mandats patronaux - Philippe GUENOUN

Cette Commission gère la représentativité de la CGPME13 dans les instances et organismes de notre département. Elle recense tous les organismes et institutions où la CGPME13 peut siéger et forme des chefs d'entreprise qui la représentent.

8. Commission Banque Finance - Michel PISSONNIER

L'objectif est de créer un lien fort avec les entrepreneurs et les instances financières.

Nous développerons un réseau d'interlocuteurs élus au sein de la CGPME13, facilitateurs des relations avec les différentes instances appelées à financer les projets des entreprises.

Une équipe au service de la CGPME13



1	ABOU Jean-Claude	12	BESSON Nathalie	23	FARAVEL Colette
2	AIACH Stéphane	13	BOUICH Alyne	24	FARINA Jean-Charles
3	AIRAUDDO Yann	14	BOSI Sarah	25	GARGANI Alain
4	ALLES Frédéric	15	BRUNET- MANQUAT Véronique	26	GAVEAU Dominique
5	BANTOS Georges	16	CECCALDI Marie-Laure	27	GAY Paul-André
6	BARBERIS Alexandra	17	COHEN-DESBLANCS Lucie	28	GIRAUD Romain
7	BARBERIS Françoise	18	COLAPINTO Stéphane	29	GUENOUN Philippe
8	BARON Caroline	19	COLAPINTO Edmond	30	HABIB Sylvie
9	BARRAL Michel	20	DERDERIAN Gilbert	31	HOLASSIAN Bernard
10	BARREAU Hervé	21	DE TRAVIESO Ely	32	KOLLER Jean pierre
11	BENCHETRIT Georges	22	ETCHENIQUE Eric	33	LALAU Frédéric
				34	LIOTTA Bruno
				35	LAQUILA Mohamed
				36	MARNATA Isabelle
				37	MASSAD Patrick
				38	NAL Maurice
				39	PENNACHIO Corinne
				40	PIETRI Fernand
				41	PISSONNIER Michel
				42	PORTRAIT Michel
				43	PRIN-DERRE Paule
				44	RICHARD-VERSPIEREN Nicole
				45	ROSIER Anne
				46	SABRI Karim
				47	SEGHIERI Stéphane
				48	SULEM Franck
				49	TOLMOS RIPOLL Christophe
				50	VERDET Frédérique
				51	WEIZMAN Colette

Entrepreneurs
Postifs!



www.alain-gargani.fr

 @electioncgpme13